



# Conseil d'École

16 janvier 2019

**espe** École supérieure du  
professorat et de  
l'éducation

**UNIVERSITé** DE  
**FRANCHE-COMTé**

# Ordre du jour

1/ Approbation du Compte-rendu du 25 septembre et du 14 décembre 2018

2 / Election du ou de la Président.e du Conseil d'École parmi les membres désignés par le Recteur

3/ Projet « *Classe laboratoire - Open Learning Lab* » retenu par le Comité Scientifique d'Evaluation de RITM-BFC

4/ Questions diverses (à proposer à N.Roggy avant le 9 janvier 2019)

> Mise en place d'une commission de validation, de suivi et d'évaluation de l'apprentissage par projet (A. Mouly)

> Demande de création d'un DIU Numérique et Systèmes Informatiques (A. Mouly)

> Informations disponibles sur la réforme des ESPE et de la formation des enseignants et positionnement du Conseil d'Ecole sur ses conséquences (S. Guyon & M. Laugier)

## Procès-verbal du Conseil d'École du 25 septembre 2018 – proposition de modification

Pascal Lécroart précise que le poste MCF 70ème, CRIT, était demandé depuis plusieurs années. Cependant, la section CNU et le laboratoire de rattachement ne correspondent pas à ceux **demandés** par le collège de Lettres **qui avait établi un profil dont il n'a pas été tenu compte**.

**La section CNU demandée était la 9ème section « Langues et littérature française » et le laboratoire ELLIADD, le laboratoire souhaité par le collège lettres. ce qui correspondait au poste d'origine, puisqu'il s'agit du poste libéré par Yvon Houssais. Par ailleurs, l'ESPE a également perdu auparavant le poste MCF de Pascal Lécroart, également affecté à la 9e section et à ELLIADD.**

Françoise Bévalot précise que l'intitulé « maintien du poste » ne concerne que le grade, mais ni la section CNU, ni le laboratoire. **Elle rappelle une fois encore la procédure de la campagne globale, précisant que toutes les décisions ont été arrêtées par le CA de l'Université le 10 juillet dernier.**

Denis Pasco souhaite connaître les arguments exposés par la direction de l'ÉSPÉ sur les besoins de ce poste.

Catherine Caille-Cattin précise que les sections CNU demandées étaient **9ème et 70ème**. Le choix du laboratoire relève de la décision des conseils de l'UFC.

Arnaud Mouly précise que ce schéma a déjà eu lieu pour les sciences et que le choix de recrutement s'avère bon.

**Pascal Lécroart rappelle qu'il a fallu deux ans pour aboutir à ce recrutement. Or, cela fait plusieurs années que les besoins en lettres sont importants. Il a fallu, pendant trois ans, assurer les formations avec un poste d'un demi-ATER qui a été perdu cette année. Le profilage en 70e section à titre principal lui paraît donc extrêmement préjudiciable et fondamentalement inadapté. Le collège de lettres l'avait ainsi exclu.**

Françoise Bévalot, de nouveau, rappelle que les composantes expriment leurs souhaits et que le CA arrête la liste des emplois ouverts au recrutement. Le conseil prend acte des décisions. Sans remettre en question les choix, Françoise Bévalot souhaite que les éléments pris en compte pour retenir les postes parmi les besoins exprimés par l'Espé, soient portés à la connaissance du conseil.

La Présidente du Conseil propose par ailleurs de demander, pour la prochaine campagne, que le conseil puisse être informé de la lettre de cadrage, cela dès les premiers travaux qu'il conduira sur les emplois.

# Projet « Classe laboratoire - Open Learning Lab »



PIA 3 « Nouveaux Cursus à l'Université »

RITM-BFC (Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne - Franche-Comté)

## APPEL A PROJETS « NOUVELLES PRATIQUES PEDAGOGIQUES »

### ACTION 3- Développement d'un réseau Open Labs UBFC : OpenUBFC-

L'apprentissage par projet est un des leviers permettant de rapprocher les étudiants et apprenants du monde de la recherche et des enjeux du monde socio-économique en leur proposant « d'apprendre en faisant ». Les OpenLabs, FabLabs et autres tiers-lieux sont autant d'ateliers d'innovation, pluridisciplinaire, offrant une porosité forte entre les laboratoires et les lieux d'apprentissages.

Le développement et l'animation de ces lieux est donc un enjeu important pour UBFC et l'AAP OpenUBFC a pour objectif de favoriser l'émergence d'un réseau d'Open Labs actif à l'échelle du site BFC.

## Demandes

- Deux étudiants en Master MEEF 2ème année « Ingénierie et Recherche en Education », ou en Master Sciences de l’Education d’une autre université, de conduire durant leur stage d’initiation à la recherche, des projets questionnant le lien espace et *design* pédagogique, ou l’évaluation de technologies émergentes en milieu éducatif. Les projets pourront être conduits dans la Classe laboratoire et dans un autre OpenLab. Les résultats de recherche seront valorisés au sein du réseau OpenLab : mémoires, posters scientifiques, capsules vidéos réalisées dans le studio-vidéo de la Classe Laboratoire, formations à l’ÉSPÉ.

### Moyens envisagés :

- ⇒ Gratifications de stage – 2 x 4 mois de stage ( $8 \times 600,00 \text{ €} = 4800,00 \text{ €}$ ).
- ⇒ Achat de matériel d’enregistrement audiovisuel **mobile** (1200,00 €) afin de collecter des données dans d’autres OpenLabs du réseau (cf : achat de matériel).

- Cinq à dix formateurs de formateurs et enseignants-chercheurs de l’UBFC de mener des projets pédagogiques dans la Classe laboratoire en s’appuyant sur des démarches centrées sur l’apprentissage par projet, sur les apports du numérique éducatif et sur le travail de groupe à distance au travers du réseau OpenLab. Les livrables (capsules vidéos) valoriseront les projets menés et seront diffusées sur les canaux de communication UBFC.

### Moyens envisagés :

- ⇒ 10 heures/enseignant – 50 à 100 heures complémentaires (2070,00 à 4141,00 €).
- ⇒ 100 heures d’accompagnement par l’ingénierie pédagogique de l’ESPE.
- ⇒ 50 heures d’accompagnement par le technicien audiovisuel de l’ESPE.
- ⇒ Frais de missions des formateurs/enseignants-chercheurs UBFC.

## Demandes (suite)

- Un étudiant de l'UBFC de valoriser les expérimentations menées dans la Classe laboratoire au travers d'actions internes à l'ÉSPÉ et de celles proposées régulièrement par le service Sciences, Arts et Culture (médiation scientifique).

### **Moyens envisagés :**

- ⇒ Contrat étudiant : 110 heures.

- L'ingénierie pédagogique de l'ÉSPÉ de Franche-Comté de tisser des liens sur le territoire régional (BFC), au niveau national (LearningLabNetwork) et transfrontalier (Communauté du Savoir) pour faire connaître l'ambition du projet OpenLab UBFC.

### **Moyens envisagés :** Frais de missions pour visiter les espaces et rencontrer les acteurs en charge du développement des Learning Lab :

- ⇒ Unité mixte de développement professionnel continu Santé<sup>iv</sup>(UMDPCS), Dijon.
- ⇒ Le learning Lab Lyon 3<sup>v</sup>, Lyon.
- ⇒ Le C@fé<sup>vi</sup>, le centre de culture numérique<sup>vii</sup>, Strasbourg.
- ⇒ TECHSOLAB<sup>viii</sup>, Cergy Pontoise.

Titre
<b>Classe laboratoire - Open Learning Lab</b>

Etablissement et laboratoire porteur	ESPE de l'Université de Franche-Comté	Coordinatrice : Branka RUPIC Ingénierie pédagogique	<a href="mailto:branka.rupic@univ-fcomte.fr">branka.rupic@univ-fcomte.fr</a>
Début projet	Janvier 2019	Durée du projet	2 ans

	Demande RITM	Cofinancement
Fonctionnement	Total demandé 13891,00€	Contribution financière de l'ESPE 7634,00 €

## Réponse

Après expertise de votre dossier de candidature, le Comité Scientifique d'Evaluation de RITM-BFC a retenu votre projet « *Classe laboratoire - Open Learning Lab* » parmi les lauréats de l'appel à projets « Nouvelles pratiques pédagogiques » publié au mois de juin 2018. Un soutien financier d'un montant de **10 000 €** , validé par le Comité de Pilotage de RITM-BFC, vous est proposé pour conduire ce projet (sous réserve d'éligibilité des dépenses engagées).

Par ailleurs, je vous propose de prendre connaissance des commentaires des experts ci-dessous :

***Bon projet proposé sur deux ans avec des enjeux en recherche sur les pratiques pédagogiques. Il est proposé de financer la phase 1 sur la première année.***

# Demande de création d'un DIU Numérique et Systèmes Informatiques

**Dates de mise en œuvre : *mars 2019 à décembre 2019***

**Forme de diplôme : *diplôme inter-universitaire***

**Universités partenaires : *UB (ESPE de Bourgogne) & UFC (ESPE de Franche-Comté)***

**Objectifs : *former et accompagner les futurs enseignants de lycée pour l'option Numérique et Systèmes Informatiques de 1<sup>ère</sup>***

**Volume horaire : *125 h de présentiel et 80 h de MOOC (avec tutorat)***

**Contenus de formation : *attente du référentiel national (MEN)***

**Responsable pédagogique UFC : *Françoise Greffier (MCF ; UFR-ST – Dép. Informatique)***

**Référent rectorat Besançon : *Nicolas Magnin (IA-IPR EVS)***

**Financement : *MEN par dotation aux établissements universitaires et rectorats***

**Effectifs attendus : *20 enseignants Acad. Dijon ; 35 enseignants Acad. Besançon***